



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 14 AVRIL 2022

*Le 14 avril 2022 à 20h30 mn, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Christian LESTRADE, Maire.*

**Date d'affichage** : 8 avril 2022      **Date de convocation** : 8 avril 2022

**Présents** : Mmes ABADENS, Emilie ALRIC Françoise, BERNADET Sophia, COMBRET Marie-Chantal, GUTHMULLER Anne, TILLOUS Laure. MM. BONNET Philippe, DANEL Sébastien, LESTRADE Christian, PLAZEN Régis, RIVIERE Gérard.

**Absents** : Mmes BERGOGLIO Irène, MATHIEU Patricia, M. DAUCH Patrick, LARTIGUES Pierre,

**A été élue secrétaire** : Mme TILLOUS Laure

*Le Procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.*

**1. Fiscalité 2022**

---

Taux de la commune : 15,99 %

Pas de modification, reconduction des taux.

Recette fiscale pour la commune : 216 282 €

15 voix POUR à l'unanimité.

**2. Budgets primitifs 2022 (budget principal et budgets annexes)**

---

Budget primitif : 11 voix POUR et 4 ABSTENTIONS

Convention CDG : 15 voix POUR à l'unanimité

Amortissements : + de 20 000 € (30 ans) / de 10 000 à 20 000 € (10 ans) / - 10 000 € (3 ans) :  
15 voix POUR à l'unanimité

Assainissement : 15 voix POUR à l'unanimité

Locaux commerciaux : Bar restaurant La Grange : 15 voix POUR à l'unanimité

Commerces (boulangerie / coiffeuse / la Poste) : 15 voix POUR à l'unanimité

Lotissement du Tucol : 14 voix POUR et 1 ABSTENTION

**3. Subventions aux associations**

---

Relecture des demandes des différentes associations et décision des subventions allouées pour 2022.

**4. Questions diverses**

---

L'église de Vazerac pourrait être inscrite au patrimoine des sites clunisiens.

12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 08.